Ligue de Golf Paris Ile-de-France

TROPHEE SENIORS de BUSSY-GUERMANTES

Mercredi 09 & Jeudi 10 octobre 2024

GOLF DE BUSSY-GUERMANTES

Ce règlement complète le règlement général des Grand Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Golf de Bussy-Guermantes – Promenade des Golfeurs 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
Tél. : 01 64 66 00 00
www.golfbussyguermantes.com / accueil@bussygolf.com

TERRAIN
L'épreuve se déroulera sur le parcours « La Jonchère » du golf de Bussy-Guermantes.

FORMULE DE JEU
Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.
Hors circonstances particulières, les départs devraient se faire du trou n°1

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

SERIES : 1 série Seniors Hommes,
1 série Seniors Dames

Messieurs : index inférieur à 15.4 Dames : index inférieur à 18.4
Cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35€, ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue :
• ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve ;
• étant à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grands-Prix / Trophée Seniors antérieurs ;
• remplissant tous les critères sportifs d'inscription ;
• répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur ;
• étant titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si un certificat a été fourni en 2022 ou 2023, attestant avoir répondu négativement à toute les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

2. INSCRIPTIONS

Inscriptions sur le site internet www.golfbussyguermantes.com
Paiement en CB sur le site.
La date limite d'inscription est fixée au mardi 24 septembre 2024, 19 heures.
La liste des joueurs retenus sera publiée lundi 30 septembre.

Droits d'engagement :

- Joueurs visiteurs : 90 euros
- Abonné du club : 40 euros

Champ des joueurs :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les joueurs non retenus seront sur liste d'attente.
L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, mercredi 25 septembre 2024.
Le champ de joueurs sera de 96 participants, dont 21 femmes. Un nombre de 10 wild cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue Ile de France et le club en fonction des demandes reçues à la Ligue.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Le parcours de reconnaissance pourra se faire en semaine uniquement, pendant les 7 jours qui précèdent le premier tour, sur réservation.

3. HEURES DE DÉPARTS

Tour 1 : pour les dames, le tirage des départs se fera en utilisant le classement au Mérite Seniors, puis l'ordre des index ;
pour les messieurs, le tirage des départs se fera en utilisant le classement au Mérite Seniors, puis l'ordre des index, par blocs (4 blocs, : bloc 2, 1, 3, puis 4).

Tour 2 : dans l'ordre inverse des résultats du Tour 1, dames et messieurs séparément.
Les départs seront mis en ligne au plus tôt sur le site de la FfGolf et le site du golf.

4. MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repères jaunes
Dames : Repères rouges

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'ex-aequo pour la première place pour chaque sexe à la fin des deux tours, les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous n°16, 17, et 18.
NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).
Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous.(classement RMS).

CLASSEMENT et RECOMPENSES :

Les 3 premiers Seniors Messieurs en brut seront récompensés ;
Le premier Vétérans Messieurs (ayant 65 ans ou plus la veille de l'épreuve) en brut sera récompensé ;
Les 3 premieres Dames en brut seront récompensés.

COMITE DE L'EPREUVE

• Le Directeur du Golf : Florian POUGET
• Les arbitres : Bernard VARNOUX ; Pascal LLOBERES

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours de la compétition pour faire face à tout événement particulier (intempéries,…)